

Le **FCPE AE Actions Responsables** est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro . Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	40,16
Actif net portefeuille (EUR)	8 031 525,63

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	14,28%
Volatilité indice	12,76%
Alpha de Jensen	-7,30%
Tracking error	3,96%
Ratio de Sharpe	0,87
Ratio d'information	-1,48
Beta (fonds de fonds)	104,10%

Performances nettes de frais 28/07/2026 (source: AGRICA Epargne)

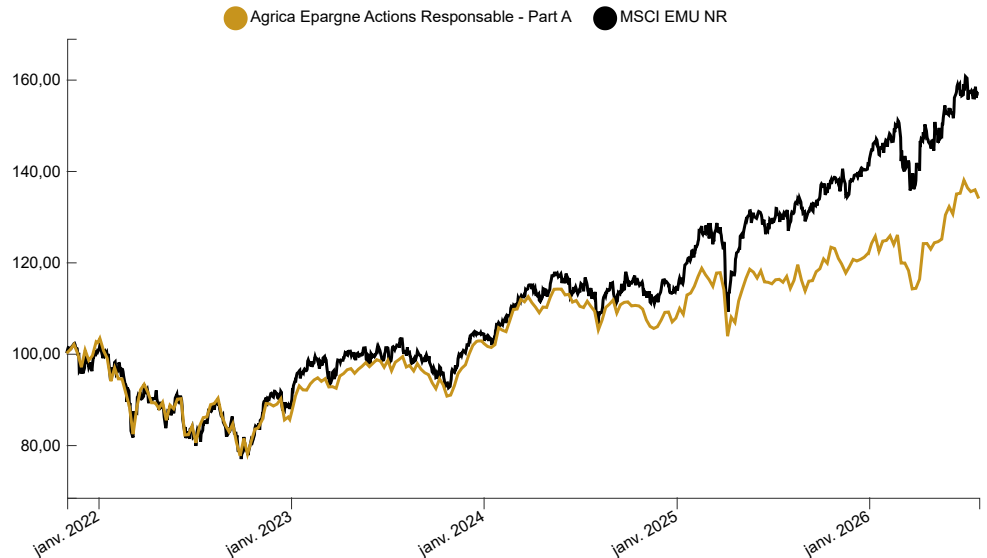
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	-2,91%	9,89%	14,60%	33,87%
MSCI EMU NR	-1,38%	10,97%	19,56%	56,72%
Écart	-1,53%	-1,08%	-4,96%	-22,85%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022
Part A	13,12%	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

Les marchés

La reprise des hostilités au Moyen-Orient malgré le protocole d'accord signé en juin ainsi que le retour des craintes sur le financement et la pérennité du cycle d'investissement dans l'IA ont pesé sur les marchés en juillet. Les publications de résultats des entreprises, globalement supérieures aux attentes et qui devraient entraîner de nouvelles révisions en hausse des perspectives bénéficiaires pour 2026, ont toutefois permis de limiter la baisse du MSCI EMU à -1,38% entre le 30 juin et le 28 juillet.

Le prix du pétrole qui s'était nettement détendu en juin a rebondi de 20% en juillet avec la remontée des tensions géopolitiques, entraînant un regain de tensions sur les taux souverains qui terminent le mois proches de leurs plus hauts annuels. Face aux risques inflationnistes, tant la BCE que la FED ont confirmé, lors de leur réunion de juillet, leur posture restrictive et n'excluent pas de remonter leurs taux directeurs d'ici la fin de l'année afin de juguler les risques de diffusion de l'inflation à l'ensemble de l'économie.

Sur le plan sectoriel, l'énergie a bénéficié de la forte hausse du prix du baril et s'adjuge une performance de 13,1% sur le mois. Le secteur financier a progressé de +5,4%, soutenu par des publications de résultats solides grâce aux activités de marchés et de banque d'investissements ainsi qu'à l'amélioration des marges sur les crédits grâce à la hausse des taux longs. A l'inverse, après avoir été le principal moteur de performance du marché, le secteur technologique a reculé de -14,5% sur le mois. Les inquiétudes sur la rentabilité future des investissements colossaux des « hyperscalers » et la montée en puissance des acteurs chinois dans l'écosystème de l'IA ont pesé sur le segment des semi-conducteurs.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

L'effet d'allocation sectorielle est négatif, largement pénalisé par l'absence d'énergie et dans une moindre mesure par la surpondération du secteur technologique. L'effet sélection est également négatif, impacté par la correction de nos positions sur la chaîne de valeur de l'IA après leur excellente performance au 1er semestre : Prysmian (-17,7%), Infineon (-24,5%) et ASM International (-19,9%). A l'inverse, nos positions sur les banques figurent parmi les principaux contributeurs positifs : Intesa Sanpaolo (+9,2%), ING Group (+10,0%) et Crédit Agricole (+9,6%).

Sur la période, nous avons procédé à plusieurs ajustements liés à l'évolution de l'univers responsable. Ainsi, nous avons intégré E.ON et Essilor Luxottica dont le score ESG est désormais supérieur au seuil d'éligibilité. A l'inverse, nous avons soldé la position sur LVMH en raison de son score ESG au profit de Moncler. La position sur Sanofi a également été vendue à la suite de sa sortie de l'univers responsable. En outre, la forte dépendance à Dupixent, dont les brevets arrivent à expiration à partir de 2031, et les difficultés persistantes à renouveler le pipeline de médicaments devraient durablement peser sur la valorisation du groupe. Enfin, nous avons soldé notre position sur Dassault Systèmes. Le ralentissement de la croissance depuis deux ans, lié à une exposition importante à certains verticaux cycliques tels que l'automobile et des pertes de parts de marché sur la division santé, nous amène à privilégier SAP dans le segment des logiciels.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

Entre le 30 juin et le 28 juillet, AGRICA Epargne Actions Responsables affiche une performance de -2,91% contre -1,38% pour son indice de référence.

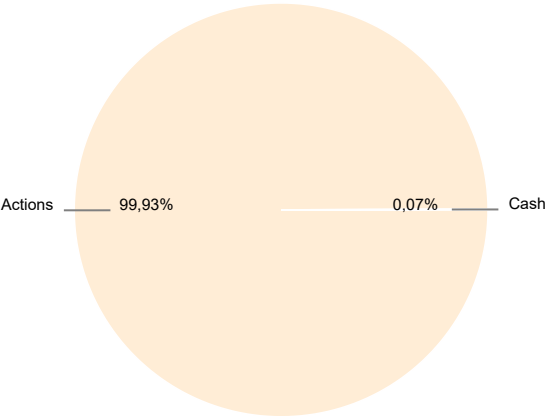
Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes 2

10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AE EURO RESPONSABLE	Actions Zone Euro	99,93
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,07

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 28/07/2026.